



Communiqué de presse
Lyon, le 28 novembre 2019

Journée régionale sur la rénovation énergétique des bâtiments publics en Auvergne-Rhône-Alpes

Près d'une centaine d'acteurs réunis pour échanger autour des enjeux de l'efficacité
énergétique dans les bâtiments tertiaires

Le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019, relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires, est entré en vigueur le 1^{er} octobre dernier. Dans ce contexte, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), en partenariat avec l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque des Territoires et Auvergne-Rhône-Alpes-Energie Environnement (AURA EE), a organisé ce mardi 26 novembre la Journée régionale sur la rénovation énergétique des bâtiments publics.

À cette occasion, collectivités locales, professionnels du bâtiment, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'études thermiques... ont échangé et partagé leurs expériences. L'objectif de cet événement était de présenter les dispositifs de soutien et d'accompagnement pour les collectivités, et d'encourager le développement de travaux d'efficacité énergétique ambitieux, notamment avec une Garantie de Résultats Énergétiques (CPE).

La rénovation énergétique des bâtiments publics, un enjeu majeur pour les collectivités territoriales

La rénovation énergétique des bâtiments est une priorité pour lutter contre le changement climatique. Représentant, avec 380 millions de m², 37 % du parc national de bâtiments à usage tertiaire, le parc public constitue un enjeu majeur pour la rénovation énergétique.

Afin de faciliter l'action des collectivités, l'État (SGAR et DREAL), la Région, l'ADEME et la Banque des Territoires ont initié la mise en place d'un **Centre de ressources régional pour la rénovation des bâtiments tertiaires publics, pour mettre à disposition l'information disponible et donner de la visibilité aux outils existants. AURA EE est l'opérateur technique du Centre de Ressources régional.**

L'ADEME encourage également le développement de travaux d'efficacité énergétique ambitieux, soutient les Contrats de Performance Énergétique (CPE) lorsque cela est pertinent et adapté à la commune et accompagne les collectivités - en particulier celles rurales. Il est primordial de montrer aux collectivités territoriales ainsi qu'aux acteurs de la filière les dispositifs déjà disponibles en région, de mettre en valeur toutes les expériences et bonnes pratiques afin d'amplifier la réalisation de travaux d'efficacité énergétique.

C'est dans cette logique que s'inscrit cet événement thématique du 26 novembre dont le leitmotiv était « Passer à l'action, faire plus et mieux ».

Une journée pour sensibiliser, soutenir et amplifier les dynamiques régionales

Lors de cette journée, le **Plan de rénovation énergétique des bâtiments, en partie consacré aux bâtiments publics** (écoles, mairies, etc.) du fait de leur rôle d'exemplarité, a été présenté par le secrétaire général pour les Affaires régionales (SGAR). Les **résultats de l'enquête « Énergie Patrimoine » 2017** ont également été dévoilés par l'ADEME, ce qui était une première à l'échelle nationale. Cette enquête constate que même si la baisse du prix de l'énergie et l'augmentation de la concurrence ont permis une baisse des factures conjoncturelle de 5% sur la période 2012-2017, les consommations d'énergie ont, elles, augmenté de 4%.

Globalement, les collectivités locales vont devoir accélérer leurs efforts en matière de réductions de leurs consommations d'ici 2030 (réduction des consommations d'énergie finale d'au moins 40%) puis de 50% en 2040 et 60% en 2050 par rapport à 2010. L'Etat mobilise des aides spécifiques (DSIL) comme la Banque des Territoires qui propose des prêts spécifiques et des prises de participation dans des projets (fonds propres dans de l'Intracting par exemple).

Les témoignages de la journée ont montré qu'il était possible d'atteindre des résultats ambitieux illustrés par des exemples concrets (piscines, écoles, mairies), combinant des approches de stratégies patrimoniales (Région, ville de Vichy) et des projets plus ciblés (Lyon, Communautés de Communes de Combrailles Sioule et Morge, ville de Pouilly les Nonains, ville de Savasse, etc.). Les témoignages ont aussi montré que la réussite des projets passait par une mobilisation politique forte, avec une organisation différente et une montée en compétence nécessaire des collectivités, mais aussi de l'ensemble des acteurs (entreprises, prestataires de l'ingénierie, etc.).

Exemple 1 : la stratégie de rénovation des Ecoles de Vichy

La commune de Vichy a établi depuis 2010 une stratégie de rénovation de ses 5 maternelles et 6 écoles élémentaires. Elle a mené depuis la rénovation de 3 écoles que les intervenants ont illustré avec la présentation détaillée de la rénovation à basse consommation d'énergie (BBC) du Groupe Scolaire Sévigné Lafaye qui a conduit à une réduction de consommation de 65% pour la partie élémentaire et de 80% pour la partie maternelle.

Exemple 2 : Bilan d'une expérience de rénovation en Contrat de Performance énergétique (CPE) de 15 écoles par la SPL OSER

La SPL OSER, société publique locale pour la rénovation énergétique des bâtiments a désormais 22 actionnaires qui sont principalement des grosses communes. Pour ces communes, la SPL a mené ces dernières années, 15 rénovations de groupes scolaires. Le panorama de ces 15 projet permet de tirer un retour d'expérience tant sur le plan technique qu'organisationnel. Les résultats énergétiques sont atteints dans la grande majorité des cas, avec plus de 50% d'économies d'énergies réalisées et garanties par le contrat sur les 8 années d'exploitation.

Exemple 3 : Rénovation en CPE du Centre aquatique de Combrailles, Sioule et Morge
Combrailles Sioule et Morge est un territoire de 20 000 habitants, au Nord-Ouest du Puy-de-Dôme. Avec l'appui de l'Adhume et d'un AMO, la collectivité a mené des études de rénovation de son centre aquatique et choisi de recourir au Contrat de Performance Energétique (CPE) pour ce projet. Après un dialogue compétitif, le projet a été attribué en 2018 à Dalkia avec une économie garantie de 40% pour 470 k€ de travaux.



plus2sens

Contacts presse

Agence plus2sens - 04 37 24 02 58

Carmela SILLETTI - carmela@plus2sens.com

Mégane KLEVEZOU – megane@plus2sens.com